



version de juillet 2024

IGN © 2010. Licence n°2009-CIS025-53-RB-SC25-0090

## LE PAS À PAS

- 1 ÉGLISE SAINT-PIERRE** de style néo-gothique, édifée au 19<sup>e</sup> siècle, elle conserve des éléments architecturaux provenant de l'ancienne église gothique. Dans le porche sud, une statue remarquable de Saint-Jacques s'inspire de celle de Compostelle. Au départ du parking Place Lieutenant Louessard, derrière l'église, revenir sur le parvis de l'église. Prendre Rue de Brocéliande, direction Iffendic. A 300m, tourner à gauche Boulevard de La Lande puis rester à droite. A 100m, prendre à gauche Rue de La Ville Geffroy en contresens. A 400m, prendre légèrement à gauche le "sentier du Chauchix" sur 1 km jusqu'au marais filtrant. Tourner à droite direction Le Norgan en traversant la route à droite. Après la maison au lieu-dit Le Norgan, tourner à gauche vers l'Épinette et poursuivre tout droit sur 900m. Revenir sur une route. Y tourner à droite puis à gauche. Continuer tout droit pendant 400m et virer à gauche entre 2 parcelles agricoles. Continuer jusqu'à une route et tourner à droite vers l'Étang de Blavon.
- 2 L'ÉTANG DE BLAVON :** site labellisé Espace Naturel du Département, aménagé pour la promenade et la pêche. Y faire le tour. Revenir sur la route. Continuer tout droit jusqu'au hameau de L'Hotel Hamon et à La Radois tourner à gauche. Revenir vers le bourg. Au rond-point, à gauche sur la route de La Nouaye sur 200m. Puis tourner à droite vers le jardin médiéval. Le traverser et revenir vers l'église.
- 3 JARDIN MÉDIÉVAL** suivre ce jardin propose au détour des allées, légumes, fruits et plantes, qui constituaient l'essentiel des jardins d'abbayes, de prieurés ou demeures seigneuriales.
- 4 LA MOTTE JUBIN :** de nombreuses mottes féodales, premiers éléments défensifs médiévaux, subsistent dans le département. Elles sont à l'origine surplombées d'une tour de guet net cernées de palissades. La motte est particulièrement bien conservée puisque ses douves sont encore visibles.

## RANDONNÉE ET ENVIRONNEMENT

- ◆ Respectons le tracé des sentiers afin de limiter le piétinement de la végétation et l'érosion.
- ◆ Pensons à refermer les clôtures et barrières derrière nous.
- ◆ Emportons nos déchets jusqu'à la prochaine poubelle.
- ◆ Apprenons à connaître et à respecter la faune et la flore, nous comprendrons ainsi pourquoi il convient de les préserver.
- ◆ Renseignons nous en période de chasse auprès des communes. Certains itinéraires peuvent être dangereux.



## LÉGENDE

- |  |   |  |   |
|--|---|--|---|
|  Point Infos (Mairie) |  Aire de pique-nique |  Tous commerces |  Restaurant  |
|  Château / Manoir     |  Bar                 |  Alimentation   |  Point d'eau |
|  Chapelle             |  Toilettes           |  Location vélos |  Départ      |

## SUIVEZ LE BALISAGE

- |  |  |
|--|--|
|  Bonne direction  |  Tournez à droite   |
|  Tournez à gauche |  Mauvaise direction |